



Formation professionnelle pour les adultes

DEJEPS Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport – spécialité « développement de projets, territoire et réseaux

RNCP4900 – Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques – Décret du 20 novembre 2006

Objectifs de la formation

- Devenir un professionnel de la **conduite de projets** et de la **gestion d'équipe** dans les domaines de l'animation culturelle, de la transition écologique, de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire
- Obtenir un **diplôme d'état de niveau 5** (bac+2)
- Préparer votre insertion professionnelle par une **intégration importante en entreprise** (près de 70 % du temps de formation)

Contenus de la formation

- **Conception d'un projet** : diagnostic de territoire et de structure, formulation et mise en œuvre d'un projet participatif s'inscrivant dans une démarche d'éducation populaire, gestion et accompagnement des ressources humaines
- **Coordination de la mise en œuvre d'un projet** : communication et promotion d'un projet, logistique, financement (budget, comptabilité,...), démarche qualité et référentiels qualité en éducation populaire et en solidarité internationale, coordination des équipes de professionnels et de bénévoles
- **Conduite de démarches pédagogiques** : animations pédagogiques, actions de formation, interprétation d'un site et médiation des patrimoines (sentier pédagogique,...)
- **Animation en sécurité dans le champ d'activité** : organisation et mise en œuvre de la sécurité d'un équipement, d'un événement, d'un poste de travail (ergonomie, risques psycho-sociaux)

Financement de la formation

- La formation est financée par la région Pays de la Loire, dans le cadre du programme « un emploi – une formation » 2024 - 2025
- **Autres possibilités** : CPF, CPF transition, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, autofinancement



Une réponse adaptée à votre projet professionnel sur des métiers qui recrutent

Accès à la formation

- **En formation continue** :
 - 700 heures, **5 mois de formation** en centre au CFPPA Nature
 - 1435 heures, **10 mois** de stage en structure
- Etre **demandeur d'emploi** ou salarié en **reconversion**
- Accès possible en **apprentissage**, en **contrat de professionnalisation**, après positionnement du candidat
- Entrée en formation **à tout moment**, après positionnement du candidat

Conditions d'admission

- Etre âgé d'au moins **18 ans**
- Etre titulaire du **PSC1** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Donner satisfaction aux **EPEF** (Exigences Préalables à l'Entrée en Formation) en remplissant **l'une des conditions suivantes** :
 - Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation et/ou,
 - Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 + 6 mois d'expérience dans l'animation et/ou
 - Etre titulaire d'un diplôme de niveau 5, et/ou
 - Disposer de 24 mois d'activité professionnelle (1600 h) dans un autre domaine

Points forts de la formation

- Un partenariat territorial CFPPA Nature / IFAC Ouest
- CFPPA Nature : un établissement engagé dans le développement durable et la coopération internationale
- IFAC Ouest : un acteur de l'éducation populaire dans la gestion des structures socio-culturelles et dans l'économie sociale et solidaire
- Une équipe de formateurs permanents et un réseau d'intervenants professionnels (Ligue de l'Enseignement 85, Mouvement Rural 85, Fédération 85 des centres sociaux, réseau national IFAC, Pôle ESS Vendée, la Coopérative Lieux Communs,...)

Méthodes variées

- Des modules de formation avec des semaines thématiques (écocitoyenneté, diagnostic de territoire, projet de solidarité internationale, laïcité,...)
- Une expertise forte sur le développement de projets, les dynamiques de réseaux et de territoires
- Des mises en situation professionnelle avec analyse de pratique, entraînement mental et entretien d'explicitation
- **Une alternance** entre périodes **en centre de formation** et **pratiques professionnelles** en structures.

Validation de la formation

- Validation du diplôme selon le principe des **Unités Capitalisables (UC)**, avec **2 évaluations** en **situations professionnelles** (conduite de réunion et animation d'une formation).
- Obtention du diplôme lorsque **les 4 UC constitutives du DEJEPS sont acquises**.
- En cas de certification partielle, le candidat a **5 années** pour valider les UC manquantes



Insertion professionnelle

- Coordinateur du secteur enfance-jeunesse dans une collectivité
- Directrice d'un centre de loisirs dans une association
- Coordinatrice du service association et événementiel d'une collectivité
- Directeur d'un centre socio-culturel
- Directrice d'une association d'éducation populaire
- Coordinateur « vie de quartier » dans un centre social

Égalité d'accès à la formation

- Le CFPPA Nature et l'IFAC Ouest garantissent **l'accès de tous à la formation**, notamment les personnes en situation de handicap. Nos centres ont missionné des référents handicap, nos équipes sont disponibles pour vous accompagner sur l'ensemble de votre parcours.

